IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LE CHÔMAGE EN FRANCE .ETUDE DES DÉLOCALISATIONS INDUSTRIELLES.

Paulin Ibanda Kabaka

▶ **To cite this version:**

Paulin Ibanda Kabaka. IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LE CHÔMAGE EN FRANCE .ETUDE DES DÉLOCALISATIONS INDUSTRIELLES. . 2012. hal-01257206

HAL Id: hal-01257206

https://hal.science/hal-01257206v1

Preprint submitted on 15 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LE CHOMAGE EN FRANCE .ETUDE DES DELOCALISATIONS INDUSTRIELLES.

Par IBANDA KABAKA Paulin, Doctorant en Droit public économique, financier et fiscal,UPPA
Mail : ibandapaulin@yahoo.fr

La mondialisation[1] qui est la matérialisation de l'interconnection des économies du monde, favorisée par l'évolution des télécommunications (internet, téléphones portables), des transports, a pris des assises consistantes avec l'entrée de la quasi-totalité des pays à l'OMC qui prône la libéralisation des échanges ainsi que la suppression des barrières douanières.

Au regard de la division internationale du travail en vigueur jusqu'alors, les tâches de conception et de production dans plusieurs secteurs étaient réservées aux pays de l'Hémisphère Nord où les entreprises et l'économie moderne sont nées.

Mais depuis une décennie, la majorité des grandes entreprises occidentales sont tentées d'avoir des filiales dans toutes les régions du monde afin de réduire les coûts de production et d'augmenter leurs marges bénéficiaires[2]. Avec cette stratégie, elles ont tendance à produire partout et à vendre où elles veulent.

Dans cette étude, il est question de voir les effets de la mondialisation des activités de production des entreprises françaises sur l'emploi en Europe.

1. **Division internationale du travail, entreprises multinationales et commerce international .**

Les entreprises qui ont des filiales dans plusieurs pays sont des entreprises multinationales. Il y en a plusieurs à travers le monde. C'est le cas de Coca-Cola, Arcelor Mittal, Heineken, Renault, Toyota, IBM, Dell, Philips, SONY, Microsoft, 3M, Honda, Hyundai, etc.

Selon la division du travail qui était de mise naguère, ces entreprises concevaient leurs produits et les fabriquaient dans les pays d'origine des entreprises mais les vendaient dans tous les autres pays (le Reste du Monde, RDM). Voire pour Coca-Cola, le concentré servant à la production locale des BG (Boissons Gazeuses) était toujours fabriqué aux Etats-Unis. Prenons le cas de Renault, cette entreprise concevait ses voitures dans ses sites de la Région parisienne et les fabriquait dans ses sites en France avant de les exporter vers le RDM.

En revanche, avec la mondialisation, la stratégie des entreprises industrielles et autres a changé. Elles souhaiteraient conserver les activités de Recherche et Développement, donc la conception, non loin de leurs maisons-mères, dans les pays d'origine. Quant à la production, elles compteraient la réaliser dans des pays à bas coûts, quitte à l'exporter vers les pays développés à hauts revenus pour la consommation.

En effet, la Recherche -Développement n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre. Une bonne centaine d'ingénieurs suffit pour concevoir des produits innovants qui assureront le maintien des parts de marchés ainsi que la veille technologique. Ce qui n'est pas le cas de la production

[1] LAÏDI, Zaki. La mondialisation comme phénoménologie du monde. *PROJET-VANVES*-, 2000, p. 41-48.
[2] MUCCHIELLI, Jean-Louis. *Multinationales et mondialisation*. Éd. du Seuil, 1998.

où la présence de plusieurs milliers d'ouvriers est nécessaire pour réaliser les produits conçus dont le marché a besoin.

Selon la Théorie du Commerce international, tant que ces produits industriels demeuraient capitaux intensifs et exigeaient une formation professionnelle pointue de la part des ouvriers, leur production dans les pays développés à revenus élevés s'imposait. On les exportait vers le RDM notamment les pays du Sud d'où on importait les produits miniers et agricoles intensifs en facteur travail. Selon le théorème de Stolper –Samuelson, le Nord devait exporter des produits intensifs en capital dont il est abondamment loti et le Sud les produits intensifs en facteur travail [3] .Voilà établi le sens, la destination et la composition du commerce international qui était de mise jusqu'alors.

Mais avec la mondialisation, les pays développés deviennent la destination des produits manufacturés venus d'ailleurs. Des producteurs, les pays occidentaux ont tendance à devenir des pays consommateurs. Voilà posé la grande problématique de l'industrie européenne. Va t'elle résister à la mondialisation ?

2. **Mondialisation, délocalisations et emploi en France.**

Dans la structure du coût de revient des produits fabriqués en France, le coût lié au facteur travail est important. Ce coût des ressources humaines comprend les salaires, les cotisations patronales, les frais divers, etc.

Selon la rationalité économique, tous les agents économiques les entreprises y compris cherchent à minimiser les charges et les coûts et à maximiser les profits et les produits. Les consommateurs, quant à eux, cherchent toujours à acheter au point où ils auront le meilleur rapport qualité-prix, c'est-à-dire ils achètent, à qualité identique, le moins cher des 2 produits.

De ce fait, pour vendre plus et faire face à la concurrence, il est normal que les gestionnaires des entreprises industrielles cherchent à diminuer les coûts de leur production pour continuer à dégager des profits, gages de pérennité des entreprises.

Il se fait qu'avec la large diffusion des connaissances à travers le monde, il y a tendance à l'égalisation de la formation professionnelle dans plusieurs parties du monde. Ce qui a pour conséquence de rendre compétitive la main-d'œuvre des pays où les salaires et les coûts du facteur travail sont bas. Voilà ce qui justifie l'engouement des entrepreneurs pour ces pays. Avec la diminution des barrières douanières opérées entre les Nations grâce à l'Organisation Mondiale du Commerce[4], en vue de la liberté d'échanges, ils peuvent facilement exporter vers les pays à revenus élevés.

Tant que les consommateurs français chercheront des produits pas chers au meilleur rapport qualité-prix, et que les charges patronales resteront élevées, obérant le coût du travail, les grandes entreprises vont continuer à délocaliser. Car les délocalisations industrielles sont une étape dans la croissance des entreprises multinationales. A terme, la France conservera les

[3] ABD-EL-RAHMAN, Kamal et CHARPIN, Jean-Michel. Le commerce industriel de la France avec ses partenaires européens: Des avantages comparatifs aux performances individuelles des entreprises. *Economie et statistique*, 1989, vol. 217, no 1, p. 63-69.

[4] ABBAS, Mehdi. Quel multilatéralisme à l'aune de l'Agenda pour le développement de l'OMC?, In : *Journée d'Etudes François Perroux" François Perroux et la gouvernance des nations", Université Montesquieu, Bordeaux, 23 janvier 2004*. 2004. p. 14.

activités des prestations des services, de conception, d'administration (maisons-mères) et de production pour les activités industrielles non délocalisables. Ceci signifie que l'emploi dans le secteur industriel va baisser à cause des délocalisations qui sont dorénavant inévitables. Nous sommes dans une période historique : on est entrain de vivre ce que l'agriculture a connu en son temps.

Toutefois, il convient de signaler que les délocalisations vont s'arrêter lorsque les pays d'accueil verront leur niveau des salaires augmenter jusqu' à s'égaliser avec celui des salaires payés en France. Cette tendance à l'égalisation des salaires a déjà commencé par la pression des syndicats dans ces pays. Ces pays d'accueil des délocalisations en provenance de la France sont essentiellement les pays en transition issus du Bloc Soviétique (Hongrie, Pologne, Bulgarie, République Tchèque, etc.), les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie,…) et les pays émergents notamment la Chine (surnommé « l'atelier du monde »), l'Inde (qui a de bons ouvriers et ingénieurs : ce pays est devenu le plus grand sous-traitant des prestations des services bancaires, informatiques, des assurances et autres) et le Brésil[5].

D'ici deux à trois décennies, la hausse des salaires dans ces pays d'accueil fera que la prime à la délocalisation va s'amoindrir et l'attractivité de ces pays s'éroder. A cet instant, le redéploiement industriel va recommencer en France et les délocalisations s'arrêter.

Actuellement, comme les vagues des délocalisations sont nombreuses, il est difficile pour les salariés de retrouver du travail dans le secteur industriel. D'où l'effort des pouvoirs publics doit porter sur le recyclage des travailleurs afin qu'ils acquièrent d'autres compétences nécessaires de trouver de l'emploi dans d'autres secteurs d'activités.

CONCLUSION

Il est clairement établi dans cette étude que la mondialisation influe négativement sur l'emploi en France car elle est à l'origine d'un chômage de masse, lequel chômage est dû aux délocalisations qui sont commandées par le souci de rentabilité et de baisse du coût du travail supporté par les entreprises. Cet impact négatif finira par s'estomper dès lors que les salaires s'élèveront dans les pays d'accueil. A partir de ce moment, la ré industrialisation de la France reprendre et la mondialisation cessera d'être mal vue par les classes sociales françaises.

[5] DAUDIN, Guillaume et LEVASSEUR, Sandrine. Délocalisations et concurrence des pays émergents: mesurer l'effet sur l'emploi en France. 2005.